

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

À une session régulière du conseil de la municipalité de Notre Dame de Montauban tenue le 13^e jour de janvier 2016 à 19h30 au lieu ordinaire des sessions et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillée, Isabelle Denis, Messieurs Gérald Delisle, Michel Sasseville et Jean-Louis Martel. Sous la présidence du maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Manon Frenette directeur-général, secrétaire-trésorier est aussi présente.

RÉSOLUTION # 2016-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 1er et 15 décembre 2015
4. Adoption et paiement des comptes
5. Correspondance
6. Demande au Ministère des Transports vs permis d'intervention 2016
7. Résolution acceptation de l'offre de financement vs règlement #330 bâtisse Coop
8. Résolution concordance règlement #330 vs bâtisse Coop
9. Demande de soumission publique sur le S@o pour le réservoir d'eau secteur Montauban
10. Avance de fonds à la Coop de Solidarité Multiservice Montauban pour décembre
11. Autres sujets :
 - A) Adoption du rapport des dépenses vs chemin Lac-Brulé
 - B) Engagement du coordonnateur des loisirs par intérim
12. Période de Questions
13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU
1^{ER} ET 15 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que les procès-verbaux du 1^{er} et 15 décembre 2015 soient adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-03 ADOPTION & PAIEMENT DES COMPTES

25724	Lisette Fortier	remboursement taxe	143.81	\$
25725	Christian Toupin	remboursement taxe	94.92	\$
25726	Pauline Morasse	remboursement taxe	386.01	\$
25727	Ruth Frenette	remboursement taxe	181.65	\$
25728	Lynda Montreuil	remboursement taxe	12.93	\$
25729	Isabelle Lavoie	remboursement taxe	186.47	\$
25730	Daniel Thériault	remboursement taxe	76.38	\$
25731	Normand Gingras	remboursement taxe	338.80	\$
25732	Gestion D-Par inc	remboursement taxe	119.98	\$
25733	Érablière Batiscan	remboursement taxe	6.85	\$
25734	Guy Frenette	remboursement taxe	273.74	\$
25735	Andrée Giguère	remboursement taxe	244.73	\$
25736	Savard & Fils inc	remboursement taxe	2.35	\$
25737	Petite Caisse	frais poste	91.15	\$
25738	Manon Frenette	sem. 28-11-15	754.77	\$
25739	Benoît Caouette	sem. 28-11-15	887.50	\$
25740	Fabienne M. Gosselin	sem. 28-11-15	76.57	\$
25741	Denise Villemure	sem. 28-11-15	324.41	\$
25742	Marie-Ève Verlaan	sem. 28-11-15	527.87	\$
25743	Christian Paré	sem. 28-11-15	749.21	\$
25744	Réjeanne Fiset	surplus de taxe	307.31	\$
25745	Ministère Revenu Qc	contr. Employ. Nov.	4 703.91	\$
25746	Revenu Canada Impôt	contr. Employ. Nov.	1 903.87	\$
25747	Maison des familles M	boîtes à cadeaux	25.00	\$
25748	Tournoi prov. St-Ub.	don	180.00	\$
		fermeture ch.		
25749	Paul Bourré	Paquin	250.00	\$
25750	Alimentation N.-D.	essence	251.68	\$
25751	Soc. Plan de Vol inc	fourniture bureau	4 972.66	\$
25752	Coop Mult. Mtb	svsnce décembre	12 400.00	\$

25753	Christian Paré	R.E.E.R	3	171.00	\$
25754	Fonds FTQ	R.E.E.R	3	175.00	\$
25755	Benoit Caouette	R.E.E.R	3	552.00	\$
25756	Manon Frenette	bonus réunion	2	837.92	\$
25757	Benoit Caouette	bonus réunion	2	613.81	\$
25758	Centre Sportif J.P.	subv. Aréna 2016	10	000.00	\$
25759	Rita Delisle	rempl. Chèque 25082		131.01	\$
25760	Manon Frenette	sem. 5-12-15		754.77	\$
25761	Benoit Caouette	sem. 5-12-15		887.50	\$
25762	Fabienne M. Gosselin	sem. 5-12-15		76.57	\$
25763	Denise Villemure	sem. 5-12-15		324.41	\$
25764	Marie-Ève Verlaan	sem. 5-12-15		527.87	\$
25765	Christian Paré	sem. 5-12-15		843.29	\$
25766	Bibliothèque Municipale	4e vers.rémun.		500.00	\$
25767	Denise Villemure	dépl. Biblio.		86.48	\$
25768	Benoit Caouette	aqueduc nov.		140.00	\$
25769	annuler	remplacer par 25772			
25770	Marie-Ève Verlaan	déplac. Loisirs		25.76	\$
25771	Petite Caisse	magie Noel		490.00	\$
25772	Petite Caisse	poste & réception		236.55	\$
25773	Manon Frenette	sem. 12-12-15		754.77	\$
25774	Benoit Caouette	sem. 12-12-15		887.50	\$
25775	Fabienne M. Gosselin	sem. 12-12-15		336.28	\$
25776	Denise Villemure	sem. 12-12-15		324.41	\$
25777	Christian Paré	sem. 12-12-15		836.29	\$
25778	Marie-Ève Verlaan	sem. 12-12-15		684.37	\$
25779	Alimentation N.-D.	essence voirie		71.81	\$
25780	Groupe Pages Jaune	annuaire		114.41	\$
25781	Bell Express Vu	t.v.		90.43	\$
25782	Hydro Québec	aréna	1	269.21	\$
25783	Télu	bureau ect.		390.63	\$
25784	Ursule Arcand	concierge centre		230.00	\$
25785	Solifor Mauricie s.e.c.	droit passage		131.07	\$
25786	Canadien National	passage niveau		831.00	\$
25787	Poste Canada	frais poste		11.28	\$
25788	Groupe CLR	loc. padget		217.42	\$
25789	Manon Frenette	sem. 19-12-15		754.77	\$
25790	Benoit Caouette	sem. 19-12-15		887.50	\$
25791	Fabienne M. Gosselin	sem. 19-12-15		336.28	\$
25792	Denise Villemure	sem. 19-12-15		324.41	\$
25793	Christian Paré	sem. 19-12-15		836.29	\$

25794	Manon Frenette	sem. 26-12-15		754.77	\$
25795	Benoit Caouette	sem. 26-12-15		887.50	\$
25796	Fabienne M. Gosselin	sem. 26-12-15		336.28	\$
25797	Denise Villemure	sem. 26-12-15		324.41	\$
25798	Christian Paré	sem. 26-12-15		836.29	\$
	25799 à 25805	législation	3	294.73	\$
25806	Alimentation N.-D.	essence voirie & inc		542.44	\$
25807	Centre Sportif J.P.	feu rue Église		378.03	\$
25808	Petite Caisse	frais poste		288.95	\$
25809	Manon Frenette	sem. 2-01-16		754.77	\$
25810	Benoit Caouette	sem. 2-01-16		887.50	\$
25811	Fabienne M. Gosselin	sem. 2-01-16		336.28	\$
25812	Denise Villemure	sem. 2-01-16		324.41	\$
25813	Christian Paré	sem. 2-01-16		836.29	\$
25814	Armature CH inc	rep. Incendie		57.49	\$
25815	Environnex	analyse d'eau		406.45	\$
25816	Jean René Bourré	camion & concassé	30	614.45	\$
25817	Réal Bourré	camion	2	358.60	\$
25818	J.-René & Réal Bourré	sablage		689.85	\$
25819	Denis Chateauvert	rémun. Incendie		258.70	\$
25820	Canadien National	passage niveau		831.00	\$
25821	Groupe CLR	loc. padget		217.42	\$
25822	Const. & Pavage Port.	concassé	7	358.40	\$
25823	Gérald Delisle	P.R.		93.60	\$
25824	Lyne Delisle	P.R.		171.60	\$
25825	Francis Denis	rémun. Inc. & aqued.		314.80	\$
25826	Entrep. Élect. G.L. inc	lumières de rues		156.83	\$
25827	Équip. Inc. CMP Mayer	acc. Incendie		843.45	\$
25828	Excavation Montauban	loc. machinerie	7	912.22	\$
25829	Féd. Des Mun. Du Qc	frais poste		74.95	\$
25830	Éditions Juridiques Fd	fournitures bureau		107.10	\$
25831	Michael Frenette	rémun. Incendie		46.80	\$
25832	Kevin Frenette	rémun. Incendie		46.80	\$
25833	GLA Électrique	entr. Bâtisse		289.50	\$
25834	Pages Jaunes	annuaire		114.41	\$
25835	Hydro Québec	bureau ect.	3	816.40	\$
25836	R.J. Levesque	aqueduc N.D.	3	966.64	\$
25837	Martin & Levesque inc	vêtement TPI		917.51	\$
25838	Normand Martel	loc. machinerie		402.41	\$
25839	Mécanique M. Delisle	répar. Véhicule		384.47	\$
25840	Microgest Informatique	soutien logiciel		463.60	\$

25841	MRC Mékinac	fosse ect	4	835.00	\$
25842	Marc O'Bomsawin	rémun. Incendie		127.92	\$
25843	Christian Paré	dépl. TPI		39.78	\$
25844	Jessy G. Perron	rémun. incendie		78.00	\$
25845	Hugo G. Perron	rémun. Incendie		389.20	\$
25846	Sylvain Perron	rémun. Incendie		585.40	\$
25847	Lorenzo Perron	voirie		275.00	\$
25848	Pitney Bowes	machine affranchir		328.28	\$
25849	Plomberie G. Auger	entr. Centre		97.73	\$
25850	Pluritec Ingenieur con.	plan intervention	1	972.40	\$
25851	PG Solutions inc	logiciel paie	7	795.31	\$
25852	Régie Incendie Mékinac	pinces d'incarc.	2	447.35	\$
25853	Martin Rivard	rémun. Incendie		15.60	\$
25854	Yves Sasseville	rémun. Incendie		175.50	\$
25855	Savonnerie B.L. (1988)	article nettoyage		215.87	\$
25856	Serv. Techn. Incendie P	rech. Cylindre		301.82	\$
25857	Matrec	loc. & transp. Cont.		367.92	\$
25858	S.C.A. St-Ubald	entretien bâtisses		222.48	\$
25859	Télus Mobilité	cellulaires		258.12	\$
25860	Télus	feu		70.16	\$
25861	Transport A. Carrier	loc. machinerie	6	922.82	\$
25862	Xérox Canada	copie fax & copieur	1	226.00	\$
25863	C. G. Ress. Humaines	honoraires profes.	1	916.29	\$
25864	COMBEC	cotisation		373.67	\$
25865	CTA Mékinac	cotisation	2	240.12	\$
25866	Ass. Chefs Séc. Incen.	cotisation		281.69	\$
25867	PG Solutions inc	soutien logiciel	12	089.65	\$
25868	Alimentation N.-D.	essence		261.17	\$
25869	Bell Express Vu	t.v.		93.14	\$
25870	Croix Bleue	ass. Coll. Janvier	1	103.16	\$
25871	Télus	bureau ect.		381.75	\$
25872	Édition Yvon Blais	fourniture bureau		109.15	\$
25873	Québec Municipal	fourniture bureau		189.71	\$
25874	Wolters Kluwer Qc Ltée	fourniture bureau	3	237.15	\$
25875	Lucien L. Lambert	2e vers. Stationne.		297.44	\$
25876	J.-René & Réal Bourré	2e vers. Neige	42	851.18	\$
25877	Michel Dionne	2e vers. Stationne.	5	214.25	\$
25878	Benoit Caouette	aqueduc Mtb		140.00	\$
			244	393.88	\$

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que les comptes soient approuvés et payés au montant de \$244,393.88

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CORRESPONDANCE

- O.M.H. Notre Dame de Montauban : demande le 4^e versement
au montant de \$ 1087.00
(Voir résolution # 2016-01-05)
- Groupe Environnex : rapport d'analyse d'eau pour Notre Dame et Montauban. Eau bonne
- Groupe Quadiste : demande pour autoriser le passage des VTT sur la rue Garneau et la Rue Rompré. à l'étude.
- CS de L'Énergie : Plan de répartition et de destination des immeubles pour 2016-2017 à 2018-2019
- Ministère de l'Environnement : Rapport d'inspection des travaux de stabilisation réalisés sur le chemin du Lac-du-Castor avec de la brique. Les travaux sont conformes et lorsque nous mettrons la terre végétale, nous ne pourrons élargir le chemin.
- Ville de La Tuque : Projet pour le rechargement du chemin des Ballades dans le cadre du PADF 2015-2016 n'est pas retenu.
- Ville de La Tuque : Projet pour recharger et refaire 3 ponceaux chemin du Lac Seigneur dans le cadre du PADF 2015-2016 n'est pas retenu.
- Résumé de la rencontre avec la RRGMR Portneuf : Une demande doit être transmis à la Régie pour former un comité afin de revoir leur position

Vs les écocentres.
(Voir résolution # 2016-01-06)

- Société d'habitation du Québec : copie du rapport d'approbation du budget de l'O.M.H pour notre information.
- Sébastien Hamel : remerciement pour les travaux effectués sur le chemin du Lac Brulé.
- COMBEQ : Congrès les 28, 29 et 30 avril 2016 à Rivière-du-Loup.
(Voir résolution # 2016-01-07)

RÉSOLUTION # 2016-01-04 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que la correspondance soit adoptée tel que lue.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-01-05 O.M.H. NOTRE DAME DE MONTAUBAN VS
4^E VERSEMENT POUR 2015**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que ce conseil paie à l'O.M.H. de Notre Dame de Montauban le 4^e versement pour 2015 au montant de \$1087.00

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-01-06 DEMANDE À LA RRGMR DE PORTNEUF DE
FORMER UN COMITÉ SUR LES ÉCOCENTRES**

Considérant que nous voulons faire reconnaître notre écocentre à la RRGMR de Portneuf;

Considérant qu'il y a eu une présentation du rapport du comité sur les écocentres dans Portneuf ;

Considérant que nous trouvons ça très déplorable que la Régie a priorisé les villégiateurs de la Réserve de Portneuf au lieu de résidents afin de choisir les sites;

Considérant que nous avons un très grand territoire et que les gens doivent faire entre 20 à 95 Km pour aller à un des écocentres reconnu par la RRGMR de Portneuf;

Considérant que pour atteindre les objectifs d'enfouissement ce n'est pas la solution idéale;

Considérant que si nous décidons de fermer notre écocentre, cela serait néfaste pour atteindre les objectifs;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que ce conseil demande à la RRGMR de Portneuf de former un comité afin de revoir leur position sur la possibilité de faire des Micro écocentres sur le territoire de la Régie.

Que la municipalité de Notre Dame de Montauban aimerait en faire partie.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-07 CONGRÈS DE LA COMBEQ 2016

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil autorise Monsieur Benoit Caouette à participer au congrès de la COMBEQ qui aura lieu les 28, 29 et 30 avril 2016 à Rivière-du-Loup.

Que ce conseil paie les frais d'inscription au coût de \$550. plus taxes ainsi que les autres frais se rapportant à ce congrès.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-08 TRAVAUX DANS LES EMPRISES
D'UNE ROUTE DU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS

Attendu que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2016, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Isabelle Denis et résolu

Que la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016;

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

Que la Municipalité nomme M. Benoit Caouette, inspecteur municipal à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-09 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT
VS RÈGLEMENT # 330

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins de L'ouest de Portneuf pour son emprunt par billets en date du 20 janvier 2016 au montant de 850 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 330. Ce billet est émis au prix de 100.00 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

32 400 \$	2.52 %	20 janvier 2017
33 400 \$	2.52%	20 janvier 2018
34 200 \$	2.52 %	20 janvier 2019
35 200 \$	2.52%	20 janvier 2020
714 800 \$	2.52%	20 janvier 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-01-10 CONCORDANCES VS RÈGLEMENT # 330

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban souhaite emprunter par billet un montant total de 850 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
330	850 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 850 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 330 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 20 janvier 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	32 400 \$
2018	33 400 \$
2019	34 200 \$
2020	35 200 \$
2021	36 200 \$ (à payer en 2021)
2021	678 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 janvier 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 330, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-11 DEMANDE DE SOUMISSION PUBLIQUE VS RÉSERVOIR D'EAU SECTEUR MONTAUBAN

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil demande des soumissions publique sur le Se@o pour le réservoir d'eau, secteur Montauban.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-12 COOP DE COOP SOLIDARITÉ
MULTISERVICES MONTAUBAN POUR
DÉCEMBRE 2015 ET JANVIER 2016

Considérant que la Coop de Solidarité Multiservices Montauban n'a aucun revenu et qu'elle doit rembourser des prêts et payer différentes factures;

Il est donc proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil avance à la Coop de Solidarité Multiservices Montauban un montant de \$12 400 pour le mois décembre 2015 et \$4 150.00. pour le mois de janvier 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-01-13 APPROBATION DU RAPPORT DES DÉPENSES
VS TRAVAUX CHEMIN LAC BRULÉ

Considérant que la Corporation de développement durable du Haut St-Maurice a confirmé une aide financière au montant de \$35,000. dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts 2015-2016 pour des travaux sur le chemin du Lac Brulé;

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac Brulé pour un montant de \$45 224.80 et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-01-14 ENGAGEMENT DU COORDONNATEUR EN
EN LOISIR PAR INTÉRIM**

Considérant que la personne qui avait été engagé comme coordonnateur en loisir a quitté son poste le 10 décembre dernier;

Considérant qu'il était important d'engager une autre personne pour ce poste;

Il est donc proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse léveillée que ce conseil engage Monsieur Frédéric Lamothe comme coordonnateur en loisir par intérim pour une période de 4 mois. Que son salaire soit au taux de \$20.00 l'heure. Qu'une semaine normale de travail est de 35 heures.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

NOTE : Mme Manon Frenette, directrice générale quitte à 20h10 la réunion.

RÉSOLUTION #2016-01-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil lève l'assemblée à 20h20.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Manon Frenette, directrice général

Jean Guy Lavoie, Maire